



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 14 décembre 2022
CR N° 18**

Présent (es) : Monsieur BOTTONI Pierre
Mesdames VANEY Nolwenn - HACENE Marie

Excusé (es) : Messieurs BOULLE Thomas - GILBERT Cédric

Invité(es) :

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

Merci de conclure les rencontres des week-ends du 7-8/01 et du 14-15/01 afin de faciliter l'organisation des clubs visiteurs

POUR LES ENTENTES : L'équipe dont le joueur ou la joueuse n'est pas sous convention le jour de la rencontre aura match perdu par pénalités sportive et financière à partir du 1^{er} janvier 2023.

VILLENEUVE ABLON : Votre joueur Mattéo NATALI est autorisé à jouer en catégorie +16 ans à compter du 9/12/2022.

CACHAN : La COC a bien reçu votre indisponibilité de du gymnase du 19/01/2023 au 23/01/2023.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Cachan / US Créteil HB 3 du 21-22/01/2023 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand. Merci au club de Créteil de conclure sur les horaires réglementaires

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre US Fontenay HB / Paris UC 3 du 8/12/2022 :

Paris UC : 5 joueurs ont joué le 8 décembre 2022 en département mais également en région la même semaine. Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Cachan 2 / CSA Kremlin Bicêtre 3 du 21-22/01/2023 :

Le club du Kremlin Bicêtre refuse l'inversion. La COC donne son accord pour le report. Merci de conclure la rencontre le week-end du 18/19 février 2023 ou avant en accord avec le club du Kremlin Bicêtre.

Rencontre Entente Plesséenne HB 3 / La Caudacienne du 10/12/2022 :

Ilan RONDE n'est pas dans la base arbitre. Match perdu par pénalités sportive et financière pour les 2 équipes. Le classement sera actualisé

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre l'Etoile Parisienne / ES Vitry 3 du 24-25/09/2022 :

L'inversion est acceptée, la rencontre aura lieu le mercredi 15 février 2023 à 20h30 au gymnase du Port à l'Anglais à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre L'Etoile Parisienne / HBC Choisy le Roi 2 du 01-02/10/2022 :

Le club de Choisy refuse l'inversion. Merci de conclure la rencontre le week-end du 25/26 février 2023 ou avant en accord avec le club de Choisy le Roi.

Rencontre ASM Du Perreux / L'Etoile Parisienne du 08-09/10/2022 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre pour cause de Coupe de France. Merci de conclure la rencontre le week-end du 04/05 mars 2023 ou avant en accord avec le club de L'Etoile Parisienne.

Rencontres non reportées, Merci de faire le nécessaire au plus vite.

J3

L'Etoile Parisienne HB / HBC Choisy le Roi 2

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR :

Poule A :

Rencontre HBC Choisy le Roi / AS St Mandé HB 3 du 10-11/12/2022 :

Suite à un problème de gymnase suite à l'inversion. La COC donne son accord pour le report, cette rencontre devant être jouée avant le 19 février 2023

Poule B :

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / Chennevières HBC du 4/12/2022 :

La Poule Honneur n'a pas d'arbitre désigné, sauf très exceptionnellement. Merci aux clubs de s'organiser pour faire arbitrer les rencontres.

Poule C :

Rencontre Stella St Maur HB 2 / US Villejuif HB du 10/12/2022 :

Merci aux 2 clubs de confirmer le score de la rencontre, 20-22 ou 19-22.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Poule A :

Rencontre CA l'Hay-les-Roses HB / Paris SC 2 du 10-11/12/2022 :

Paris SC : Doublage d'un joueur sur la rencontre -15 et -13 sur le week-end. Match perdu par pénalités sportive et financière pour la rencontre -13 ans.

1^{ère} DIVISION :

Poule A :

Rencontre US Ivry HB 3 / US Alfortville HB du 11/12/2022 :

Ivry : Merci de nous indiquer comment s'est déroulée la rencontre sans arbitre.

Poule B :

Rencontre La Caudacienne / Joinville HB AS du 10/12/2022 :

Joinville : Votre équipe ne s'est pas déplacée en prévenant le vendredi 9 décembre 2022, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre ES Sucy HB / CHB Bry du 10/12/2022 :

Bry : Votre équipe ne s'est pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

Rencontre La Caudacienne / ES Sucy HB du 28/01/2023 :

La Caudacienne : Merci de conclure sur un horaire réglementaire.

Poule C :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / CA l'Hay-les-Roses HB 2 du 10/12/2022 :

l'Hay-les-Roses : Votre équipe ne s'est pas déplacée en prévenant le vendredi 9 décembre 2022, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre Villiers EC HB 2 / Thiais HBC du 10/12/2022 :

Thiais : Le capitaine de l'équipe ne peut pas être officiel B sur la FDME. Dernier rappel

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Poule A :

Rencontre Entente Val de Bièvre 2 / ES Sucy HB du 12-13/11/2022 :

Merci au club de l'Entente Val de Bièvre de conclure la rencontre sur le week-end du 18-19 février 2023 ou avant en accord avec Sucy.

MOINS DE 15 ANS

HONNEUR :

Poule A

Rencontre US Alfortville HB 2 / CHB Bry du 11/12/2022 :

Alfortville : Une joueuse inscrite sur la FDME a une licence loisir. Merci de la requalifier en licence joueuse

Rencontre US Ivry HB 3 / CA l'Hay-les-Roses HB du 11/12/2022 :

Ivry : Merci de nous indiquer comment s'est déroulée la rencontre sans arbitre.

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / Elite 75 du 11/12/2022 :

Elite 75 : Doublage d'une joueuse sur la rencontre -15 et -13 sur le week-end. Match perdu par pénalités sportive et financière pour la rencontre -13 ans.

Poule B

Rencontre AS St Vincent de Paul / CSM Finances du 11/12/2022 :

Merci aux 2 clubs de nous confirmer le score de la rencontre.

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre La Caudacienne / RSC Champigny :

La COC attend l'accord du club de Champigny pour jouer le samedi 14 janvier 2023 à 20h30 au gymnase Pierre de Coubertin à La Queue en Brie.

Rencontre ASM du Perreux / CSA Kremlin Bicêtre :

Le report est autorisé car la rencontre en région est prioritaire. A jouer avant le 5 mars 2023.

Rencontre CA l'Hay-les-Roses HB /ES Vitry ou CA Boissy HB :

En attente de proposition de date

MOINS DE 15 ANS

Rencontre AS St Mandé HB / Stella St Maur HB :

Le report est autorisé car la rencontre en région est prioritaire. La rencontre aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à 19h15 au gymnase André Benzoni à St Mandé.

Rencontre US Créteil HB / Entente Plesséenne HB :

Le report est autorisé car la rencontre en région est prioritaire. A jouer avant le 5 mars 2023.

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CSM Bonneuil HB / CHB Bry :

Le report est autorisé car la rencontre en région est prioritaire. A jouer avant le 5 mars 2023.

MOINS DE 15 ANS

Rencontre US Alfortville HB / US Ivry HB :

La rencontre aura lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 9h00 au COSEC Léo Lagrange à Alfortville.

CHALLENGE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

MOINS DE 15 ANS

Rencontre US Alfortville HB / Réveil de Nogent HB :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 9h30 au gymnase Maudry à Nogent.



COMMISSION « JEUNES »

MPL N°16/2022

Valenton, le 14 décembre 2022

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Jean RIGOLLET

En communication téléphonique : Christiane WEIMAN et Pierre WEIMAN

NOTE à TOUS LES CLUBS

La commission jeunes n'a pas vocation à se complaire dans l'injonction, tout au contraire. Elle entend cependant que soient respectées certaines règles dont la première, importante, échappe au handball car relevant tout simplement de la loi :

LE DROIT À L'IMAGE : une petite photo d'un jeune joueur, c'est sympa... mais à condition qu'elle ait été autorisée (en théorie "par écrit") par ses parents. Pensez-y. Là où ce n'est plus du tout sympa, c'est quand elle est prise dans le but de nuire à la personne. La loi punit sévèrement cette façon d'agir. De nombreux sites sérieux vous en diront davantage et vous expliqueront à quoi s'exposerait le fautif : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/droit-image-respect-vie-privée>
Pensez également à "L'arroseur arrosé" : les personnes que l'on voit sur la photo sont-elles les mêmes que celles nommées sur la FDME ?

LE REPORT DES RENCONTRES : un match annulé, une salle qui se libère... voilà l'occasion de déplacer une rencontre à la dernière seconde pour le confort des clubs, le recevant et l'invité. Nous n'y voyons aucun inconvénient (c'est ce que nous avons autorisé récemment à Vitry et L'Haÿ-Les-Roses) mais la demande conjointe de report doit être faite au plus tard le vendredi précédant le match, **avant 15 heures**, de façon à permettre à Philip de valider cet accord dans Gest'hand, au risque sinon de ne pas pouvoir trouver la FDME.

LES RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA COMMISSION JEUNES : vous les connaissez, respectez-les, ce qui n'est pas toujours le cas :

- ▶ pas de défense à plat,
- ▶ si une équipe ne peut inscrire que cinq ou six joueurs sur la FDME, l'autre est bien entendu autorisée à inscrire et à faire jouer tous les siens mais seuls six, maximum, se trouveront ensemble sur le terrain (par exemple match Joinville2/Thiais en Moins de 11ans Poule F)
- ▶ mixité autorisée dans la limite de quatre garçons dans une équipe féminine ou quatre filles dans une équipe masculine.

Chacune a sa raison d'être et a été votée en assemblée générale.

Voici maintenant quelques informations, catégorie par catégorie :

MOINS DE 13 GARÇONS

- ▶ poule A : rencontre **Saint-Mandé / Créteil** des 10/11 décembre. La rencontre a été reportée en raison de la tenue du challenge régional. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.
- ▶ poule A : rencontre **Villiers / Ivry** des 10/11 décembre. La rencontre a été reportée en raison de la tenue du challenge régional. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.
- ▶ poule B : rencontre **Alfortville/ Thiais** du 26 novembre. **Rappel** : l'équipe d'**Alfortville** n'avait pas pu se déplacer. Vous êtes-vous entendus sur une date de report ?
- ▶ poule B : rencontre **Créteil 2 / Saint-Maur 1** du 10 décembre. La rencontre n'a pu se tenir en raison de la tenue du challenge régional. **Créteil** propose les dates des 12, 19 ou 26 janvier pour le report. Nous attendons la réponse de **Saint-Maur**.
- ▶ poule D : rencontre **Villeneuve-Ablon / Villejuif** des 10/11 décembre. Des joueurs malades ont empêché la tenue de la rencontre. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.
- ▶ poule E : rencontre **Saint-Maur 2 / Plessis 2** du 10 décembre. La FDME ne porte pas trace de la présence d'un officiel responsable pour **Le Plessis**.

► poule F : rencontre **Saint-Mandé 3 / Vitry 2** des 10/11 décembre. **Rappel** : vous êtes-vous entendus sur une date de report ?

MOINS DE 13 FILLES

► poule A : rencontre **Saint-Maur / Chennevières** du 10 décembre. La rédaction de la FDME est entachée d'erreurs. Merci au club de **Saint-Maur** de confirmer la victoire de **Chennevières** sur le score de 29 à 9 (donc 9/29), d'être plus attentif dans la rédaction de la FDME et de prendre soin de la vérifier scrupuleusement avant l'export.

► poule A : rencontre **Ivry / Saint-Maur** des 3/4 décembre. Des joueuses malades ont empêché la tenue de la rencontre. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule B : rencontre **Vitry / L'Haÿ-Les-Roses** des 10/11 décembre. La rencontre n'a pas été jouée. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

MOINS DE 11 GARÇONS

► poule B : rencontre **Le Plessis / Ormesson** du 10 décembre. Rappel à l'attention du **Plessis** : vous devez respecter la règle des "quatre filles maximum" relative à la mixité.

► poule D : rencontre **La Caudacienne / Saint-Mandé** du 3 décembre. **Saint-Mandé** ne s'étant pas déplacée, la rencontre n'a pas été jouée. Merci à **Saint-Mandé** de nous fournir une explication.

► poule E : rencontre **Choisy-le-Roi / CSAKB** du 10 décembre. Des joueurs malades ont empêché la tenue de la rencontre. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule E : rencontre **Nogent 3 / CSAKB 2** du 15 janvier. Le club de **Nogent** étant privé de sa salle demande l'inversion ou un report. Merci au club du **CSAKB** d'étudier cette demande et de nous transmettre sa réponse.

► poule F : rencontre **Vitry / La Caudacienne** du 10 décembre. Des joueurs malades ont empêché la tenue de la rencontre. Merci aux deux clubs de s'entendre sur une date de report.

► poule F : rencontre **Valenton / Chennevières** des 15/16 avril. **Chennevières** donne son accord pour l'inversion. Nous ferons le nécessaire dans Gest'hand. Merci au club de **Valenton** de rédiger sa conclusion.

► poule F : rencontre **Valenton / Bonneuil** du 10 décembre. Rappel à l'attention de **Valenton** : vous devez respecter la règle des "quatre filles maximum" relative à la mixité. Celle-ci, votée, a été rappelée dans le CR numéro 14 de la commission jeunes.

MOINS DE 11 FILLES

► poule A : rencontre **Ormesson / Alfortville** des 3/4 décembre. Merci au club d'**Alfortville** de nous avoir confirmé le score final : 4/6. Nous ferons le nécessaire dans Gest'hand.

► poule B : la rencontre **Villiers / Stella Saint-Maur** des 3/4 décembre n'avait pu se tenir. Le club de **Villiers** propose de la reporter samedi 7 janvier à 15h00. Merci au club de **Saint-Maur** de nous faire connaître sa réponse.

COURRIERS aux CLUBS

À l'attention de tous les clubs : pensez à rédiger vos conclusions pour les rencontres de janvier avant les départs en congé de Noël.

À l'attention des clubs de **Créteil, Marolles, Saint-Mandé, Villeneuve-Ablon, Thiais, Ivry, Chevilly-Larue, Joinville, Vitry et Cachan** pour rappel et suite au dernier week-end s'ajoutent les clubs de **Saint Maur, Plessis, Nogent, Arcueil, Villiers, Marolles, Chennevières et Boissy** Merci de transmettre sans retard au comité la liste de vos Jeunes Arbitres de façon à ce qu'ils puissent être activés dans Gest'hand.

À l'attention du club de **Bry** : votre courrier concernant la rencontre Nogent / Bry du 10 décembre (moins de 11 garçons poule D) a été transmis à la CJA.

À l'attention du club de **Chevilly-Larue** : au vu du certificat médical fourni, votre joueur Loris ADDA est autorisé à jouer en catégorie "moins de 11".

A l'attention du club de **Marolles** : votre tournoi de Baby hand a bien été enregistré dans la liste des tournois autorisés.

A l'attention du club de **L'Entente Plesséenne** : nous avons bien reçu votre souhait pour l'organisation d'un plateau technique mais la date du plateau est le 19 mars et non le 26 comme vous pouvez le voir dans la liste ci-dessous, confirmez-vous votre demande ?

Dimanche 11 décembre 2022

21-22 janvier 2023

Dimanche 29 janvier

Dimanche 5 février 2023

11-12 février 2023

Dimanche 12 mars 2023

18-19 mars 2023

Dimanche 26 mars 2023

Dimanche 2 avril 2023

Dimanche 9 avril 2023

15-16 avril 2023

Dimanche 23 avril 2023

Samedi 29 avril 2023

Dimanche 14 mai 2023

Dimanche 11 juin 2023

ST MAUR

Plateau

BOISSY ST LEGER

FONTENAY - Baby **Hand** à MAROLLES

Plateau

VITRY - MAROLLES

Plateau

HAY LES ROSES - ORMESSON

BONNEUIL - CACHAN

CRETEIL

Plateau

VALENTON

????VITRY

CHEVILLY LARUE - CHENNEVIERES

SUCY

Belle fin d'année, rendez-vous très bientôt, mais pas avant 2023 !



Pour la Commission Jeunes
Michèle PETIT LETURGEZ

**Le Président de la COC du CDHB 94
Pierre BOTTONI**

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Bottoni". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.